

Les enjeux des élections fédérales

2011



**Nos droits en péril ?
La démocratie bâillonnée ?**



Un document du

mepacq

Mouvement d'éducation populaire et d'action communautaire du Québec

1600, avenue De Lorimier, # 396

Montréal (Québec) H2K 3W5

Tél. : 514 843-3236 • Fax : 514 843-6512

mepacq@bellnet.ca • www.mepacq.qc.ca



Des élections fédérales... et le MÉPACQ

Le Mouvement d'éducation populaire et d'action communautaire du Québec (MÉPACQ) est une organisation de défense collective des droits qui œuvre pour une plus grande justice sociale. Elle regroupe 11 tables régionales situées dans différentes régions du Québec. Le MÉPACQ a construit ce guide afin de mieux comprendre les enjeux de la politique fédérale et susciter une réflexion sur le monde dans lequel nous voulons vivre. Ainsi, le MÉPACQ prône :

- L'adoption de mesures et de politiques qui assurent le respect des droits de la personne (droit au logement, à un revenu décent, droits des travailleurs et des travailleuses)
- L'égalité entre les femmes et les hommes
- Une société démocratique, non violente et non discriminatoire
- Un environnement sain pour tous et toutes

Nous présenterons, dans ce guide, les principaux partis politiques au fédéral ainsi que les idées qu'ils mettent de l'avant. Nous nous attarderons également au bilan du gouvernement en place et tenterons de faire ressortir les impacts positifs ou négatifs des mesures ou politiques actuelles.

Le Canada : fédération ou confédération ?

Contrairement à la croyance populaire, le Canada n'est pas une confédération, mais bien une fédération. Dans une fédération, la constitution donne certains pouvoirs (qu'on appelle aussi des compétences) au pouvoir central (dans notre cas, le gouvernement fédéral) et donne d'autres pouvoirs aux provinces et territoires. À l'inverse, une confédération est plutôt l'union d'États indépendants (ex : l'Union européenne).



Partage des pouvoirs

Au Canada, voici les principales compétences qui relèvent du gouvernement fédéral et celles qui relèvent des gouvernements provinciaux :

FÉDÉRAL

- Le service militaire, la défense nationale et leurs budgets
- Tous les traités internationaux (droit de la personne, commerce, environnement...)
- L'assurance-emploi
- Les affaires autochtones
- Les pêches et océans
- La loi criminelle
- La poste...



PROVINCIAL

- L'éducation
- La santé
- La culture
- L'aide sociale
- Les terres et forêts situées sur le territoire provincial
- La prospection, l'exploitation et la gestion des ressources naturelles non renouvelables situées sur le territoire provincial...

LES COMPÉTENCES PARTAGÉES

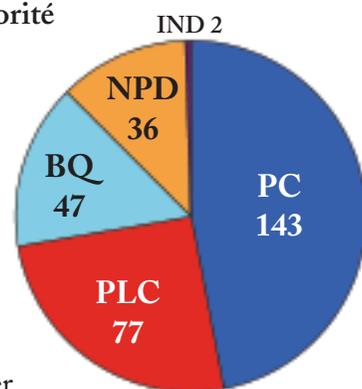
- L'environnement
- L'immigration
- L'agriculture...

Un gouvernement minoritaire ou majoritaire... Quelle différence ?

Au Canada, les prises de décision à la Chambre des communes se font à la majorité simple des députés (50 % + 1). Il y a 308 circonscriptions électorales au Canada. Pour être majoritaire, un parti doit donc remporter 155 sièges.

Le Parti conservateur (PC) détient actuellement 143 sièges, les Libéraux (PLC) 77, le Bloc Québécois 47 et le Nouveau parti démocratique (NPD) 36. Il y a également deux députés indépendants, c'est-à-dire qu'ils ne sont membres d'aucun parti politique¹.

Un gouvernement majoritaire peut gouverner sans trop se soucier de l'opposition parlementaire puisque les votes des députés de son propre parti suffisent à adopter ses projets de lois. En situation minoritaire, il doit au contraire négocier avec l'un ou l'autre des partis d'opposition pour gagner son appui. À défaut d'y arriver, il ne sera pas en mesure de gouverner et devra se dissoudre pour déclencher de nouvelles élections. Ainsi, un gouvernement minoritaire est plus susceptible d'être ouvert à certains éléments des programmes des autres partis, ou moins enclin à mettre de l'avant les éléments les plus controversés de son programme.



En conservant tous ses sièges lors des prochaines élections, le Parti conservateur n'a qu'à gagner 12 circonscriptions de plus pour former un gouvernement majoritaire.

Les partis politiques fédéraux :



PARTI CONSERVATEUR DU CANADA (PC)

www.conservateur.ca

Chef : Steven Harper
premier ministre du Canada



PARTI LIBÉRAL DU CANADA (PC)

www.liberal.ca

Chef : Michael Ignatieff
chef de l'Opposition officielle

Le Parti conservateur (PC) est de l'école du libre marché au niveau économique et prône des valeurs conservatrices (opposition à l'avortement, fermeture face à l'homosexualité, grande place de la religion, approche répressive de la criminalité juvénile, etc.) Ses membres croient que la croissance économique (tant la création de la richesse que sa répartition) sera assurée par un marché le moins réglementé possible. Par conséquent, le PC est réfractaire aux lois visant à protéger l'environnement ou les travailleurs et les travailleuses, car il croit que ces lois nuisent à l'économie canadienne. À l'inverse, il est un partisan des accords de libre-échange. Suivant la théorie du libéralisme économique, le gouvernement conservateur a réduit les impôts que paient les entreprises et les particuliers. Évidemment, une telle baisse signifie moins de revenus pour le gouvernement, donc moins d'argent pour financer des programmes sociaux et des services publics et moins de répartition de la richesse.

Pour :

- La guerre en Afghanistan
- La présence militaire en Arctique
- L'augmentation significative des budgets militaires
- L'abolition du registre des armes à feu
- Les accords de libre-échange
- Le développement des sables bitumineux

Contre :

- Le respect du protocole de Kyoto
- Le mariage gai
- Le financement de certaines organisations, notamment celles qui défendent les droits des femmes
- La taxe sur le carbone
- Le financement public des partis politiques

Le Parti libéral du Canada (PLC) s'est vu éclaboussé par le scandale des commandites (Commission Gomery) lorsque Jean Chrétien était au pouvoir. Depuis l'arrivée au pouvoir des Conservateurs dans un contexte de gouvernement minoritaire, les Libéraux ont permis au Parti conservateur d'adopter plusieurs projets de loi en refusant de s'y opposer. En matière économique, le Parti libéral et le Parti conservateur se ressemblent sur plusieurs points. Ils sont tous les deux en faveur des accords de libre-échange, prônent le libéralisme économique (le libre-marché) et sont près des chambres de commerce et des grandes entreprises. Lorsqu'il était au pouvoir dans les années 1990, le PLC a choisi d'éliminer le déficit budgétaire en coupant drastiquement dans les transferts aux provinces destinés au financement des services publics et en réduisant radicalement l'accessibilité à l'assurance-chômage. Cependant, les Libéraux croient nécessaire l'imposition de certaines réglementations, notamment en ce qui a trait à la protection de l'environnement.

Pour :

- La guerre en Afghanistan
- Les accords de libre-échange
- Le développement des sables bitumineux

Contre :

- La dénonciation de l'apartheid en Palestine
- L'augmentation des impôts des plus riches

Saviez vous que... Michael Ignatieff était auparavant professeur de droit à l'Université Harvard et qu'il s'est prononcé en faveur des interventions militaires en Irak et en Afghanistan et également en faveur de l'utilisation de la torture à l'encontre de présumés terroristes pour obtenir des aveux ?²

Qui sont-ils ? Que proposent-ils ?



**BLOC
QUÉBÉCOIS
(BQ)**

www.blocquebecois.org
Chef : Gilles Duceppe



**NOUVEAU PARTI
DÉMOCRATIQUE
(NPD)**

www.npd.ca
Chef : Jack Layton

Le Bloc québécois est un parti souverainiste qui vise à défendre un point de vue nationaliste québécois au parlement canadien. Il cherche notamment à s'assurer du respect des compétences des provinces et à augmenter les transferts fédéraux. Cependant, puisque le Bloc ne présente que des candidatEs dans des circonscriptions québécoises, il est impossible qu'il prenne un jour le pouvoir. Son unité étant surtout fondée sur le projet de souveraineté du Québec, il constitue une coalition de forces politiques dont certaines sont plus progressistes, d'autres plus conservatrices. Il lui arrive ainsi de s'allier à d'autres partis du parlement canadien selon les enjeux.

Pour :

- La souveraineté du Québec
- Un moratoire sur l'achat d'équipement militaire qui excède les dépenses courantes
- La bonification du régime d'assurance-emploi
- Le registre des armes à feu

Contre :

- L'achat des avions de guerre F-35
- L'aggravation des peines contre les jeunes contrevenants

Le NPD est en désaccord avec l'approche économique et la politique de sécurité prônées par les conservateurs. De plus, le NPD s'est systématiquement opposé aux projets de loi visant à criminaliser les jeunes contrevenants au même titre que des adultes ainsi qu'aux politiques économiques présentées par les Conservateurs. Le programme économique du NPD vise à assurer à tous et toutes un revenu décent. D'ailleurs, de tous les grands partis présents sur la scène fédérale, le NPD est le seul à parler de lutte à la pauvreté et de l'instauration d'un régime fiscal plus progressif.

Pour :

- Un plan d'action visant l'élimination de la pauvreté
- L'interdiction de la discrimination basée sur la pauvreté et la situation économique
- Un système électoral proportionnel mixte
- L'abolition du Sénat
- La bonification de l'assurance-emploi

Contre :

- Les accords commerciaux actuels qui vont à l'encontre des droits sociaux
- La privatisation des services publics



2 mai 2011



PARTI VERT DU CANADA

www.greenparty.ca

Chef : Elizabeth May

Comme son nom l'indique, le Parti vert a pour priorité de protéger l'environnement. Il désire donc favoriser l'économie d'énergie, une plus grande conservation de la faune, des habitats et des écosystèmes naturels, mettre en place une économie verte, accroître les systèmes de transport en commun qui sont écologiques et responsables au plan social, atteindre les objectifs de Kyoto et les surpasser. À cette fin, le Parti vert propose diverses subventions et taxes sur les produits polluants afin d'inciter les gens à réduire leur consommation. Il propose également de mettre en place un système de soins de santé public et universel qui mettra l'accent sur la santé globale des Canadiennes et des Canadiens, et pas seulement un système de traitement des malades. Le Parti vert propose en outre diverses mesures pour favoriser l'égalité entre les hommes et les femmes, mettre fin à la pauvreté et à l'itinérance, bonifier le programme d'assurance-emploi, etc.



Pour :

- Le respect du protocole de Kyoto
- Une augmentation des taxes sur les produits polluants
- L'adoption de programmes pour l'éradication de la pauvreté, de programmes de garderies et de construction de logements abordables
- L'imposition d'un moratoire sur l'extraction de pétrole des sables bitumineux

Contre :

- Les subventions aux grandes entreprises
- L'énergie nucléaire

Le budget fédéral 2011 en un coup d'œil

Ce qu'il y avait dans ce budget...

- De faibles mesures pour soutenir les femmes âgées et les proches aidantEs
- La construction de nouvelles prisons
- Des baisses d'impôt pour les entreprises
- Une augmentation des dépenses militaires
- Des coupures budgétaires pour divers organismes

Ce qu'il n'y avait pas dans ce budget...

- Rien pour le logement social
- Rien pour les services de garde
- Rien pour bonifier le Régime de pension du Canada
- Rien pour les transferts en éducation ou en santé
- Rien pour la lutte à l'itinérance
- Rien pour les arts et la culture
- Rien pour bonifier le programme d'assurance-emploi



Le financement public des partis politiques

Est-ce important ? Pourquoi ?

Saviez-vous que...

Le gouvernement conservateur a annoncé que s'il est élu majoritaire, il abolira le financement public des partis politiques !

Une telle mesure avantagerait le Parti conservateur qui est le parti le plus riche sur la scène fédérale.

◆ Le financement public des partis politiques est nécessaire pour une réelle démocratie

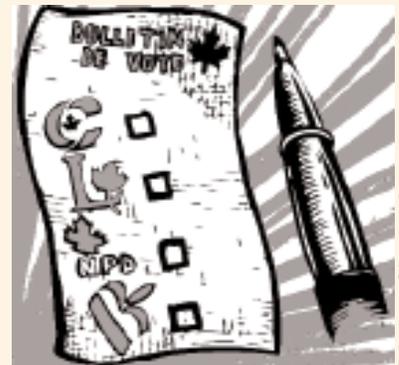
Les partis politiques ont besoin d'argent pour faire campagne, pour rester en contact avec les électeurs, pour faire connaître leurs idées, pour avoir des instances décisionnelles (congrès, conseils nationaux) au cours desquelles les membres débattent et adoptent les positions de leur parti.

◆ Le financement public peut limiter l'influence des donateurs intéressés et ainsi combattre la corruption et la collusion

Plus les partis reçoivent une grande part de leur financement de l'État, moins les donateurs intéressés peuvent influencer sur les politiques et les lois adoptées par un parti. Les intérêts des citoyenNES sont ainsi mieux servis.

◆ Si le financement des partis vient exclusivement de sources privées, les inégalités économiques de la société peuvent engendrer des inégalités politiques au gouvernement

De façon générale, les appuis aux différents partis politiques reflètent les différences socio-économiques de la société. Par exemple, les partisans des partis écologistes (comme le Parti vert) ou de partis davantage axés sur les classes populaires (comme le NPD) sont habituellement moins riches que ceux de partis axés sur le libre-marché et la concurrence (comme le Parti conservateur ou le PLC). Donc, si les partis reçoivent tout leur financement de sources privées, les inégalités socio-économiques risquent de se traduire encore plus fortement au niveau du pouvoir politique.

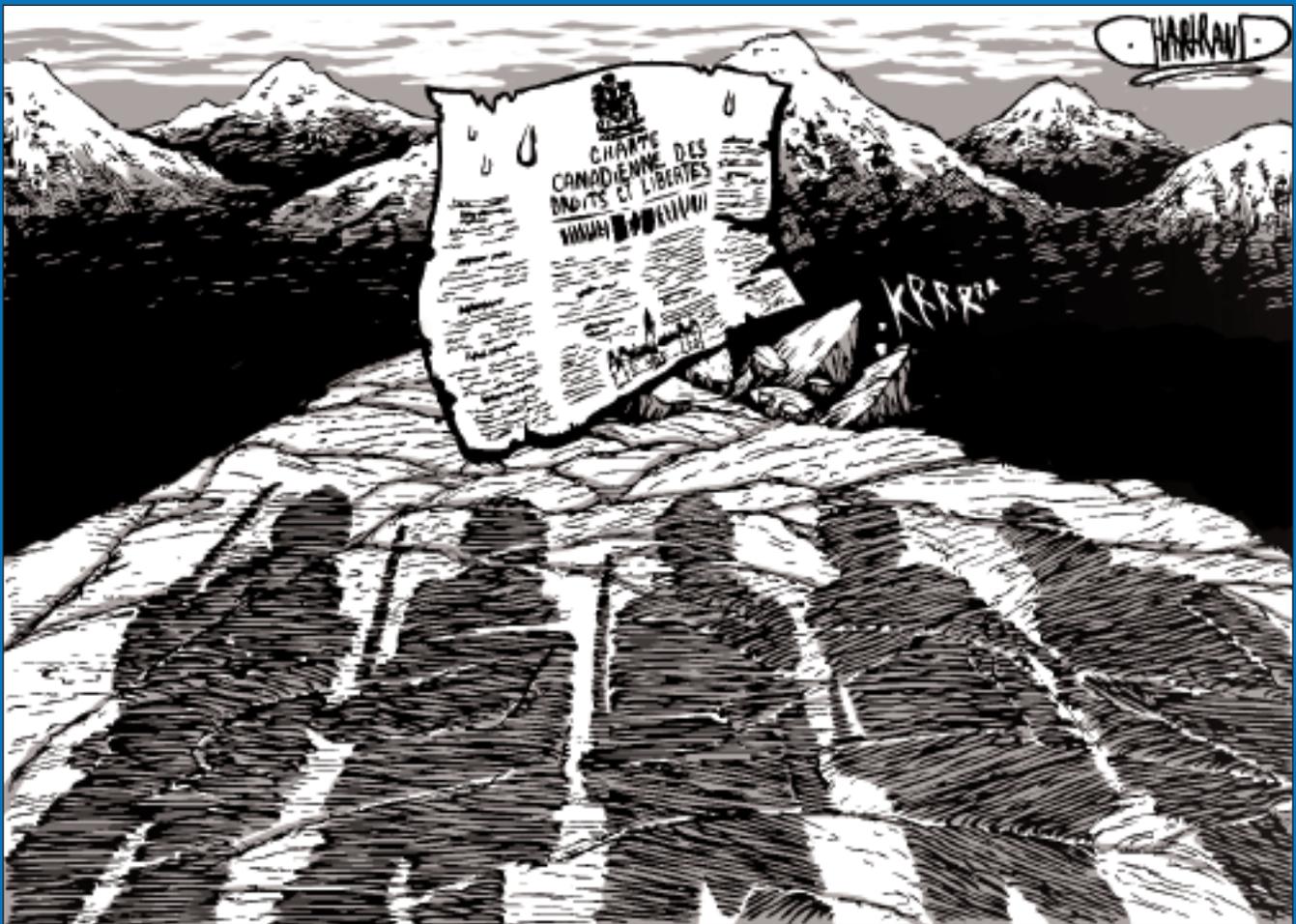


◆ Le financement public des partis politiques permet aux citoyenNES d'avoir le choix entre plusieurs partis politiques et, donc, une démocratie plus dynamique et vigoureuse

Sans financement public, des partis comme le Parti vert et le NPD pourraient disparaître. Ainsi, le financement public permet à tous les Canadiens et toutes les Canadiennes d'avoir un parti qui les représente. Il permet également une pluralité d'idées sur la scène politique.

Parce que les chances de se faire élire ne devraient pas reposer sur l'appui de riches donateurs, il faut maintenir le financement public des partis politiques.

LE BILAN DU GOUVERNEMENT CONSERVATEUR



Le dossier noir

DE LA DÉMOCRATIE

Accès à l'information...?

La Loi d'accès à l'information a été adoptée afin de permettre davantage de transparence et obliger le gouvernement à rendre des comptes. Selon la Loi, ce sont les fonctionnaires et non les politiciens ou le personnel politique qui décident, en vertu de critères établis par la Loi, si un document peut ou non être rendu public.

- Des employés du Parti conservateur ont tenté d'empêcher la divulgation de documents potentiellement gênants pour le gouvernement, violant ainsi la Loi d'accès à l'information.

La liberté de presse...?

Depuis son arrivée au pouvoir, le Parti conservateur tente constamment de limiter la liberté de presse et de priver les citoyens de leur droit à une information de qualité.

- Les journalistes doivent désormais s'inscrire sur une liste pour espérer poser leurs questions. C'est par la suite le personnel politique du premier ministre qui décide quelles journalistes pourront poser leurs questions. Les journalistes doivent même parfois soumettre leurs questions par écrit et c'est ensuite le personnel politique du premier ministre qui décide quelles questions pourront être posées.
- De façon générale, les journalistes doivent se limiter à une seule question et ne peuvent plus poser de questions secondaires, peu importe la pertinence de la réponse du premier ministre ! Ce dernier peut simplement y aller de réponses évasives. Journalistes (et citoyenNES) doivent s'en contenter...
- De plus en plus, les grandes annonces se font à l'extérieur d'Ottawa. Pour des raisons financières, seuls les grands médias peuvent envoyer des journalistes pour couvrir ce type d'événement. La diversité des sources d'information se retrouve ainsi fortement diminuée.
- Les députés conservateurs qui croisent des journalistes ont le mot d'ordre de ne pas répondre aux questions.

Un parti qui ne respecte pas la Loi électorale...

Élections Canada a déposé des accusations contre le Parti conservateur et quatre hauts responsables relativement à des dépenses non autorisées alléguées de 1,3 million \$ durant les élections de 2006.

Trois outrages au parlement !

Un outrage au parlement a lieu lorsqu'un acte va à l'encontre de l'autorité du parlement. Les sanctions pour un tel geste varient, mais peuvent aller jusqu'à l'emprisonnement. Pour la première fois de l'histoire canadienne, un parti (le Parti conservateur) a été reconnu coupable 3 fois d'outrage au parlement ! C'est la conclusion à laquelle en est venu le Comité de la procédure et des affaires de la Chambre des communes.

Une première condamnation...

En avril 2010, le Parti conservateur a reçu une première condamnation pour avoir refusé de fournir aux éluEs les documents concernant les détenus faits prisonniers en Afghanistan³.

... puis une deuxième...

Bev Oda (ministre de la Coopération internationale) a menti en chambre pour cacher le fait que le retrait de la subvention à l'organisme Kairos était sa décision et non celle des fonctionnaires.

... et une troisième !

Le gouvernement a refusé de présenter aux éluEs les coûts de certains projets de loi, tels que :

- l'achat des avions de chasse F-35
- la réduction de l'impôt des grandes entreprises
- le durcissement des peines de prison

Avoir accès à ces informations est un « privilège des parlementaires », c'est-à-dire que ces informations sont essentielles aux éluEs de l'opposition afin qu'ils et elles puissent bien nous représenter.

Il s'agit ici de l'utilisation de dizaines de milliards de dollars provenant de l'argent des contribuables, que le gouvernement Harper a refusé de divulguer aux partis d'opposition !



Nominations partisans

Lors des élections de 2006, le Parti libéral croulait sous les accusations de nominations partisans. À l'époque, le Parti conservateur se présentait comme le parti du changement et promettait d'être, contrairement au Parti libéral, le gouvernement de la transparence et de l'intégrité. Cinq ans plus tard, force est de constater que le bilan conservateur est décevant...

Bref tour d'horizon des « retours d'ascenseur » du gouvernement conservateur et des objectifs politiques derrière ces nominations

Marc Nadeau, candidat conservateur défait, a été nommé juge de la citoyenneté. Rappelons que ces juges ont le pouvoir d'accepter – ou non – les demandes d'immigration.

Objectif politique : le Parti conservateur veut des politiques d'immigration très strictes et il nomme des personnes qui ont cette même vision.

Tom Pentefountas, ancien président de l'ADQ et ami de proches du premier ministre Harper, a été nommé vice-président du CRTC. Le CRTC a pour mandat de réglementer le secteur des télécommunications. Pourtant, celui-ci n'a aucune expérience en la matière.

Objectif politique : déréglementer le secteur des télécommunications et ouvrir davantage ce secteur aux investisseurs étrangers.

Les nominations partisans du Parti conservateur au Sénat :

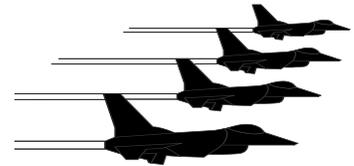
- Le président du Parti conservateur, Don Plett
- L'organisateur politique conservateur des deux dernières campagnes électorales, Doug Finley
- L'ancienne attachée de presse du premier ministre Harper, Carolyn Stewart Olsen
- Une coordonnatrice de la campagne conservatrice au Québec, Judith Siedman
- Le maire de Saint-Eustache et candidat conservateur défait dans Rivière-des-Milles-Îles, Claude Carignan
- Une candidate conservatrice aux élections de 2008, Salma Ataullahjan
- Un ancien ministre conservateur de l'Ontario, Bob Runciman
- Une ancienne ministre conservatrice du Nouveau-Brunswick, Rose-Mary Poirier
- Une ancienne ministre conservatrice de Terre-Neuve, Elizabeth Marshall
- Un ancien candidat conservateur dans Toronto-Centre, Don Meredith



Objectif politique : Avec toutes ces nominations, le Parti conservateur est maintenant majoritaire au Sénat. Cette majorité lui permet d'utiliser le Sénat et des personnes non élues pour empêcher l'adoption de projets de loi (par exemple en multipliant les procédures et modifications aux projets de loi de telle sorte qu'ils soient paralysés au Sénat).

Le dossier noir

DE LA GUERRE ET DE LA SÉCURITÉ



Le sommet du G-20

En juin dernier, les chefs d'État de plusieurs pays se rencontraient pour discuter d'économie lors du sommet du G-20. À cette occasion, des dizaines de milliers de personnes sont allées manifester pour exprimer leur mécontentement face aux orientations économiques, politiques, sociales, environnementales et militaires qu'adoptent les grands pays lors de ces sommets.

Afin de s'assurer que les manifestants ne perturbent pas la rencontre, d'importants dispositifs de sécurité ont été mis en place. Près d'un milliard \$ a été investi pour la sécurité entourant la tenue de l'événement. Au total, 1 105 personnes ont été arrêtées et détenues, souvent de façon arbitraire. De plus, les policiers n'ont pas respecté les droits des manifestantEs, y allant de comportements inacceptables tels que brutalités, insultes raciales, sexistes et homophobes, fouilles à nu, privations de soins médicaux, refus d'accès à un avocat, périodes de détention allant jusqu'à 57 heures⁴...



Pendant que le ministre de la Sécurité publique Vic Toes se félicitait de la tenue du sommet, le Comité permanent de la sécurité publique et nationale brossait un portrait accablant de l'organisation.

Il s'agit de « la plus grande arrestation de masse en temps de paix dans l'histoire du Canada », déplore le rapport du Comité permanent. Le Comité recommande d'ailleurs la tenue d'une enquête publique.

Les dépenses militaires

Depuis son arrivé au pouvoir, le gouvernement conservateur a fait exploser les dépenses militaires. En effet, le niveau des fonds publics destinés à la Défense est le plus haut de l'histoire du Canada depuis la fin de la deuxième guerre mondiale, soit 22 milliards \$ pour l'année 2010-2011 ! Le Canada dépense actuellement 1,5 % de son PIB dans le secteur des dépenses militaires. Ce montant est supérieur à la majorité des pays de taille équivalente sur la scène internationale.

La priorité : des avions de guerre

Le gouvernement conservateur a récemment acheté 65 avions de chasse F-35 dont il évaluait le coût à 16 milliards \$. Or, selon le directeur parlementaire du budget, les Conservateurs ont grandement sous-estimé le coût d'acquisition de ces avions qui serait plutôt de 30 milliards \$, soit le double de ce que prétendait le gouvernement Harper.⁷

Lorsque les partis d'opposition ont accusé le gouvernement Harper de mentir à la population, celui-ci a répliqué que ces chiffres ne sont que des « distractions » dont ne se préoccupent pas les Canadiens...⁸

Quelques comparaisons si cet argent était injecté dans la lutte à la pauvreté*...

- Construction de 50 000 logements sociaux = 3 milliards \$⁹
- Abolition des catégories à l'aide sociale = 800 millions \$¹⁰
- Gratuité scolaire = 550 millions \$¹¹
- Création de 158 000 places en garderies = 450 millions \$¹²

* Bien que plusieurs de ces compétences soient d'ordre provincial, plutôt que d'investir dans la militarisation, le gouvernement fédéral pourrait augmenter les transferts fédéraux aux provinces qui auraient ainsi plus de revenus pour les services publics et les programmes sociaux.

Saviez-vous que...

En 2010-2011, le Canada a injecté 18 % de plus en dépenses militaires qu'en 1952-1953, le sommet atteint durant la guerre froide⁵ !



Saviez-vous que...

Dans les années 1990, le Canada était le plus grand contributeur du monde de casques bleus. Aujourd'hui, sur les 84 316 casques bleus présents dans le monde, le Canada n'en fournit que 57 ! C'est moins que le Salvador ou le Yémen !⁶

L'exclusion du Canada au Conseil de sécurité de l'ONU

Le Conseil de sécurité de l'ONU est composé de cinq membres permanents (France, États-Unis, Royaume-Uni, Chine, Russie) et de 10 pays élus pour une période de deux ans. C'est l'un de ces postes qu'espérait occuper le Canada. Or, les membres de l'Assemblée générale des Nations unies (192 pays) ont préféré élire l'Allemagne et le Portugal plutôt que le Canada. C'était la première fois, depuis 1948, que la candidature du Canada n'était pas retenue.

Ce revers du Canada est, selon plusieurs analystes de la scène internationale, attribuable à des positions rigides ou controversées du Canada, soit :

- Son refus de lutter contre les changements climatiques
- Son appui sans réserve à Israël notamment lors de l'invasion par ce dernier du Liban et du bombardement de la bande de Gaza
- Sa politique de plus en plus militariste
- L'inaction du Canada dans le dossier d'Omar Kadhr et des prisonniers afghans qui ont été victimes de torture
- La réduction de son aide au développement de l'Afrique



Le dossier noir

DES DROITS DE LA PERSONNE

Abolition du recensement long

À l'automne 2010, le gouvernement Harper a décidé d'abolir l'obligation de remplir le formulaire long de recensement.

Banale formalité administrative le recensement ?

QUE NON ! Voici pourquoi :

Le formulaire long est rempli une fois aux cinq ans et il est obligatoire. Ce formulaire permet à Statistique Canada d'avoir des données précises sur des sujets comme la pauvreté, le logement, la différence de revenu entre les hommes et les femmes, les inégalités sociales, le respect des droits des minorités, etc. Ces données permettent à des chercheurEs, des organisations et des partis politiques de documenter les différents problèmes de société et d'y apporter des solutions.

Cachez ces injustices que je ne saurais voir !

En abolissant l'obligation de remplir le formulaire long, le gouvernement refuse de documenter et de publiciser les conditions socio-économiques des CanadienNES. Le gouvernement tente ainsi de camoufler l'existence de problématiques sociales afin de justifier son inaction.

Saviez-vous que...

Le Canada a refusé d'appuyer une résolution de l'ONU visant à reconnaître l'accès à l'eau et aux mesures d'hygiène comme un droit fondamental de la personne.

Saviez-vous que...

Gérard Latulippe, qui a été nommé par le gouvernement Harper à la tête de l'organisme Droit et démocratie, s'est publiquement prononcé contre le mariage gai et pour la peine de mort... Étrange nomination, pour une organisation de défense... des droits de la personne !

Droits des femmes

Depuis son arrivée au pouvoir, le gouvernement conservateur a coupé les subventions de plusieurs organisations vouées aux droits des femmes et à l'égalité entre les femmes et les hommes. Les politiques qu'il a adoptées durant son règne sont d'ailleurs loin de favoriser les femmes...

- Il a aboli le financement pour les garderies, une mesure essentielle pour assurer que les femmes n'aient pas à payer un prix disproportionné pour retourner sur le marché du travail.
- Il a refusé l'adoption d'une loi fédérale sur l'équité salariale.



Pierre Crépô

- Il a aboli le financement du Programme de contestation judiciaire qui finançait, notamment, la contestation de lois ou de politiques fédérales qui portent atteinte aux droits à l'égalité des femmes.
- Il veut introduire une mesure fiscale qui permettra aux couples de fractionner leurs revenus. Or, cette politique récompense principalement les familles aisées où la personne qui gagne un gros salaire (exemple : monsieur) a droit à une réduction d'impôt si madame reste à la maison pour s'occuper des enfants. Il s'agit donc d'une mesure qui favorise les vieux modèles de répartition des tâches domestiques.
- Il faut aussi souligner que le remboursement d'impôt qui sera versé grâce à cette mesure ira dans les poches de monsieur et que rien ne garantit qu'il le partagera avec madame...
- Il a tenté – sans succès – de faire adopter le projet de loi C-484 qui visait à donner des droits au fœtus, ouvrant la porte à une éventuelle criminalisation de l'avortement.

Notons que certains députés libéraux ont également voté en faveur de ce projet de loi.

Droits des chômeurs et chômeuses

Jusqu'en 1990, près de 75 % des travailleurs et travailleuses se retrouvant sans emploi avaient accès au régime d'assurance-chômage (devenu maintenant assurance-emploi). En 1990, le gouvernement libéral de Jean Chrétien a modifié les règles et mis un terme à l'universalité du régime.

Résultat : aujourd'hui, moins de 45 % des travailleurs et travailleuses perdant leur emploi auront droit à l'assurance-chômage, pour un maximum admissible de 55 % de leur salaire.

Un projet de loi a été déposé afin de réduire le nombre d'heures requises pour qu'un travailleur ou une travailleuse soit admissible, de hausser la couverture de 55 % à 60 % du salaire et d'abolir le délai de carence, qui est actuellement de deux semaines. Malgré le fait que le Bloc, le Parti libéral et le NPD étaient en faveur du projet, le projet est mort au feuillet et le Parti conservateur n'y a jamais donné suite.

En quelques mots, le bilan conservateur c'est :

- Des nominations partisans
- Des coupures dans les secteurs de l'environnement et de la culture
- Un contrôle de l'information
- Une militarisation accrue du Canada sur la scène internationale
- Un recul pour les droits des femmes
- Un recours accru aux peines de prison pour les délits mineurs



Saviez-vous que...

Les réductions d'impôts accordées par les Conservateurs entre 2006 et 2013-2014 totaliseront près de 220 milliards \$¹³! Pendant ce temps, le gouvernement refuse de bonifier l'assurance-emploi, d'investir dans des programmes de logements sociaux ou de lutte à la pauvreté ou d'augmenter les transferts fédéraux en santé ou en éducation.

Vous rappelez-vous que...

Lors de la crise économique qui a débuté en 2008, le gouvernement conservateur a injecté pas moins de 75 milliards \$ en aide aux banques et 4 milliards \$ sans condition à l'industrie automobile ontarienne¹⁴. Pendant ce temps, le gouvernement n'avait pas d'argent pour aider les travailleurs et les travailleuses qui perdaient leur emploi...

Des pistes de solutions à envisager

FEMMES

Établir la pleine égalité entre les hommes et les femmes, notamment par :



1. L'adoption de mesures actives visant à inciter et à faciliter la participation des femmes dans les lieux de prise de décisions.
2. L'adoption et l'application d'une loi sur l'équité salariale efficace qui permettra de réduire les écarts de salaire actuels.
3. Le rétablissement du financement à Condition féminine Canada ainsi que le rétablissement de l'objectif d'égalité dans les programmes fédéraux.
4. Rétablir le financement des organisations qui défendent les droits des femmes tant au Canada qu'à l'étranger.

CHÔMAGE

Rétablir un programme d'assurance-emploi juste et accessible, notamment par :

1. L'adoption d'un critère unique d'admissibilité de 350 heures travaillées pour avoir droit aux prestations.
2. La garantie que tous les chômeurs et toutes les chômeuses aient droit à un minimum de 35 semaines de prestations à 60 % de leur salaire brut.
3. Une révision du programme afin d'éliminer les discriminations envers les femmes qu'engendrent les règles actuelles (par exemple : puisque les femmes doivent prendre des congés de maternité ou travailler à temps partiel pour s'occuper de proches, elles réussissent difficilement à remplir les critères actuels pour avoir accès à l'assurance-emploi).
4. Étendre la durée de la couverture d'assurance-emploi en cas de maladie (qui est actuellement de 15 semaines).



Luciano Benvenuto



PAUVRETÉ

En dépit de la prospérité économique du Canada, 11,2 % de la population vit dans la pauvreté (moins de 21 000 \$/an). Plusieurs mesures peuvent être mises en place afin de réduire la pauvreté et les inégalités socio-économiques, notamment :

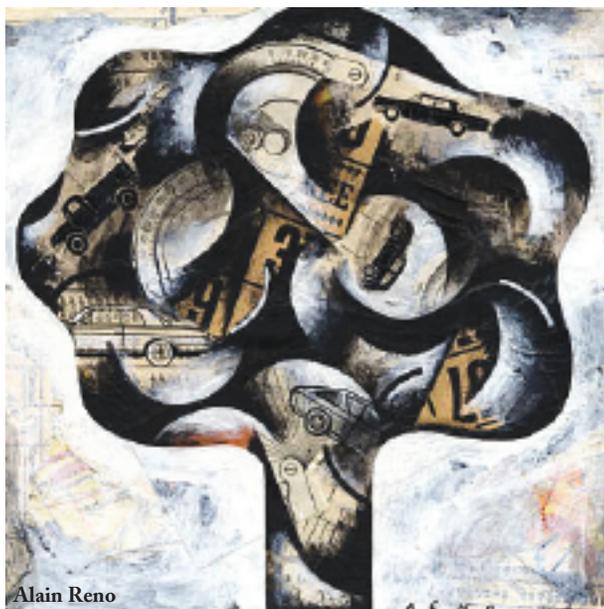
1. Augmenter les transferts fédéraux aux provinces.
2. Investir dans divers programmes sociaux et environnementaux (logements communautaires, transport, garderie, etc.).

... et des engagements à demander aux candidatEs

INTERVENTION MILITAIRE

Le gouvernement canadien devrait :

1. Amorcer une réflexion et un débat public sur le rôle que la société canadienne entend donner aux forces armées, notamment en Arctique, ainsi que sur les budgets qui y sont investis.
2. Se retirer d'Afghanistan.
3. Interdire, sur son territoire, la production d'armements militaires ou d'équipements et de technologies à des fins militaires.
4. Interdire tout recrutement, explicite ou implicite (ex : par le biais de jeux vidéo), dans les écoles.



ENVIRONNEMENT

Intervenir de façon urgente afin de contrer la dégradation de l'environnement, tant sur le plan national que sur le plan international, notamment par :

1. Le respect des engagements qu'a pris le Canada en vertu du protocole de Kyoto.
2. L'adoption de mesures urgentes pour diminuer les pollutions de toutes sortes (augmentation des transferts fédéraux pour la lutte contre les changements climatiques, taxes sur les produits polluants, application du principe de pollueur-payeur, investissement dans la recherche et le développement de technologies vertes, contraindre les entreprises à prendre un virage vert, etc.).
3. Investissement massif dans l'électrification des transports.

ACCORDS COMMERCIAUX

S'assurer que tout accord commercial n'octroie pas de pouvoirs aux entreprises au détriment du bien commun et des droits des citoyenNES, notamment par :

1. Davantage de transparence et de respect de la démocratie dans la négociation de traités.
2. L'interdiction de restreindre les pouvoirs de légiférer des États, provinces, régions, villes et villages pour protéger le bien commun ou les droits des citoyens.
3. L'interdiction de conclure des traités commerciaux avec des pays ne respectant pas les droits fondamentaux de la personne.



Pour en savoir plus

Sur les élections, la loi électorale, les candidatEs,
et pour connaître les endroits où voter :

www.elections.ca

Sur la démocratie :

www.pasdedemocratiesansvoix.qc.ca

Sur la militarisation :

www.stopponslesdepensesmilitaires.com

www.echecalaguerre.org

Sur les droits des femmes :

www.ffq.org

www.rcentres.qc.ca

Sur l'environnement :

www.rqge.org

Sur les droits de la personne :

www.amnistie.ca

www.liguedesdroits.ca

Sur les accords commerciaux :

www.rqic.qc.ca

Un autre point de vue sur l'économie :

www.iris-recherche.qc.ca

www.policyalternatives.ca

Notes

1. En date du 16 mars, il y a 3 sièges vacants.

Voir : <http://www.parl.gc.ca/information/about/process/house/partystandings/standings-f.htm>

2. Michael Ignatieff, The Gifford Lectures, University of Edinburgh, janvier 2003.

3. BUZZETTI Hélène, « Coupable de mépris du Parlement » *Le Devoir*, 10 mars 2011,

<http://www.ledevoir.com/politique/canada/318439/coupable-de-mepri-du-parlement>

4. MYLES Brian, « Rapport du Comité permanent de la sécurité publique sur les sommets du G20 et du G8 » *Le Devoir*, 26 mars

2011 : <http://www.ledevoir.com/politique/canada/319722/rapport-du-comite-permanent-de-la-securite-publique-sur-les-sommets-du-g20-et-du-g8>

5. ROBINSON Bill « Canadian military spending 2010-11 » Centre Canadien de politiques alternatives, mars 2011, p. 1

http://www.ledevoir.com/documents/pdf/depenses_militaires.pdf

6. <http://www.stopponslesdepensesmilitaires.com/site/enjeux/role-du-canada>

7. CASTONGUAY Alec, BUZZETTI Hélène, « Les F-35 coûteront deux fois plus cher que prévu » *Le Devoir*, 11 mars 2011,

<http://www.ledevoir.com/politique/canada/318528/les-f-35-couteront-deux-fois-plus-cher-que-prevu>

8. Ibid.

9. source : FRAPRU

10. source : Collectif pour un Québec sans pauvreté

11. HURTEAU Philippe, MARTIN Éric, « Tarification de l'éducation postsecondaire ou gratuité scolaire? » Institut de recherche et d'information

socio-économique (IRIS), janvier 2007, http://www.iris-recherche.qc.ca/docs/frais_scolaireite.pdf

12. http://www.stopponslesdepensesmilitaires.com/site/wp-content/uploads/2010/04/Faire-autrement-avec-1-milliards_LOW.jpg

13. Centre canadien de politiques alternatives

www.policyalternatives.ca/sites/default/files/uploads/publications/National%20Office/2011/03/ABGF2011_10_solutions.pdf

14. David Ruppy, « Budget fédéral : Union et division », *Le Tour d'y voir*, 29 janvier 2009, p. 1

Les Tables régionales membres du MÉPACQ

AGÉPA - Centre du Québec

☎ 819-795-4441 • agepa@videotron.ca

MÉPAC - Saguenay-Lac-St-Jean - Chi.

☎ 418-547-2102 • info@mepac.qc.ca

MÉPAL - Lanaudière

☎ 450-752-4700 • mepalqc@yahoo.fr

RÉPAC - Québec - Chaudière-App.

☎ 418-523-4158 • repac@repac.org

RÉPAT - Abitibi-Témiscamingue

☎ 819-762-3114 • repal1@cablevision.qc.ca

ROM - Mauricie

☎ 819-379-2889 • rom.mauricie@gmail.com

TROVEP de l'Estrie

☎ 819-566-2727 • trovepe@aide-internet.org

TROVEP de l'Outaouais

☎ 819-771-5862 • vtrovepo@bellnet.ca

TROVEP de Montréal

☎ 514-527-1112 • trovep@cooptel.qc.ca

TROVEP Montérégie

☎ 450-443-9330 • jtrovepm@synd-champlain.qc.ca

Table des groupes populaires de la Côte-Nord

☎ 418-589-2809 • table@groupepopulaires.org

Membres auxiliaires :

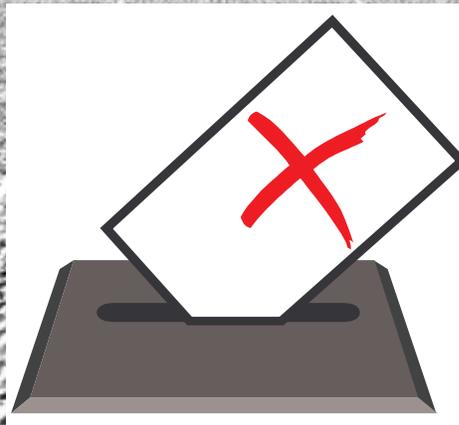
Carrefour de participation, ressourcement et formation (CPRF), cprf@cooptel.qc.ca

Regroupement des maisons de jeunes du Québec, info@rmjq.org



2 mai 2011

Élections fédérales



Voter, une responsabilité citoyenne.